

# ÉDITORIAL

## MINIMISER ET VALORISER LES DÉCHETS : UNE PRIORITÉ POUR L'AGENCE NATIONALE DE LA RECHERCHE

Philippe Freyssinet,

Agence nationale de la recherche, responsable du département Energie durable et environnement

philippe.freyssinet@gjp-anr.fr

La loi d'orientation sur la recherche a été votée ce printemps et l'Agence nationale de la recherche (ANR) a déjà un an de fonctionnement. Cette agence est une des composantes majeures de la réforme de la recherche en France et a géré et mis en place près de trente programmes l'an passé. Environ 1 400 projets ont été financés en 2005 pour un taux de succès moyens aux appels à propositions de 25 %. L'environnement, les nouvelles technologies de l'énergie sont parmi les thématiques prioritaires soutenues par l'ANR. Près de 100 millions d'euros ont été engagés dès 2005 sur ces thématiques et cet investissement est en progression pour l'exercice 2006.

Les technologies de l'environnement constituent un domaine de recherche que l'ANR, avec le support de l'ADEME, souhaite favoriser au travers notamment du programme PRECODD (Programme de recherche sur les écotechnologies et le développement durable). L'objectif de ce programme est de favoriser l'émergence et la diffusion de technologies innovantes par un effort ciblé de recherche sur différents types de verrous technologiques mais aussi organisationnels, réglementaires, économiques et sociaux. Le programme se positionne comme un instrument visant à fédérer la communauté française par le montage de projets en partenariats public-privé.

En 2005, l'appel à projet a fait l'objet de nombreuses propositions et dix-huit projets ont été retenus pour un montant d'aide total proche de 10 millions d'euros engagés par l'ANR, avec un taux de cofinancement de près de 50 %. La gestion et la valorisation des déchets est une composante importante de ce programme. L'appel à projet a recueilli 24 dossiers en 2005 sur ce thème spécifique, ce qui en fait le premier thème de recherche en termes de propositions, juste devant les traitements de l'eau. Seuls quatre projets sur les déchets ont été sélectionnés, mais ils illustrent bien le potentiel de recherche technologique que constitue la gestion de certaines filières de déchets :

> Le projet DECALCO, coordonné par le BRGM, vise à tester un procédé de neutralisation de déchets industriels alcalins par passivation au CO<sub>2</sub> dans l'industrie du chlore. Il s'agit là de coupler la valorisation de déchets et la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>.

> Le projet TRICOTOX, coordonné par l'ENSAM de Chambéry, porte sur les procédés de traitements de recyclage de polypropylènes issus de véhicules hors d'usages.

> Le projet ESPACE, coordonné par le Cemagref, vise à améliorer les performances de procédés de compostage par un contrôle de l'aération et de la structure physique des déchets.

> Le projet DIGESTAERO, coordonné par le Cemagref, vise à développer un procédé couplant digestion anaérobie et aérobie pour le traitement des lisiers.

Les premiers éléments de l'appel à projets 2006 du programme PRECODD indiquent que la valorisation des déchets reste le deuxième sujet de recherche à enjeu avec 17 propositions, juste derrière les technologies de l'eau avec 24 propositions. Ces indicateurs montrent clairement la réactivité, la diversité des compétences et la masse critique de la communauté française sur les technologies de l'environnement.

Les écotechnologies sont en train d'acquiescer une réelle visibilité à l'échelle européenne en tant que filière industrielle à part entière avec une croissance supérieure au PIB de l'ensemble des nations européennes. L'innovation et la recherche sur les écotechnologies sont affichées comme une priorité du futur 7<sup>e</sup> PCRD, en accompagnement d'ETAP, le plan d'action de la Commission européenne qui doit développer les écotechnologies dans nos sociétés. La minimisation et la valorisation des déchets sont au cœur de ces problématiques et constituent un enjeu majeur à la fois scientifique, technologique et industriel, car il s'agit de concevoir les procédés propres de demain et une meilleure gestion des filières de déchets existants. La mise en place de ces programmes à l'échelle nationale et européenne permettra le développement de la communauté des ingénieurs et chercheurs spécialisés sur les écotechnologies.